

Département Cadre de Vie  
Service Urbanisme

Vos réf:  
Nos réf: MJ/FV/cd/S

Votre correspondant:  
Christophe DAUGINET  
071/820 382  
[urbanisme@fleurus.be](mailto:urbanisme@fleurus.be)

Etude du Notaire GHIGNY

Rue du Collège, 14  
6220 FLEURUS

**Objet : Renseignement urbanistique sur un bien sis chaussée de Charleroi, 99 à 6220 FLEURUS – cadastré 1° D 399 N**

Maître,

Votre requête relative à l'objet précité a reçu toute notre attention.

En ce qui concerne la régularité du volume secondaire, les éléments transmis (vues aériennes issues du portail de la Région Wallonne de 1994-2000 et 2020) nous permettent d'attester de la présence d'une construction similaire à celle existante.

Dès lors, si aucune modification n'a été réalisée après le 1er mars 1998, les travaux sont « irréfragablement présumés conformes » au droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, suite au décret du 16 novembre 2017 entré en vigueur le 17 décembre 2017, pour autant qu'ils ne puissent faire l'objet d'une incrimination en vertu d'une autre police administrative.

Dans l'affirmative, nous ne pouvons que vous inviter à consulter l'administration du cadastre sise rue Jean Monnet, 14bte5 à 6000 CHARLEROI – 0257/76650 (de 9 à 12h) afin de faire actualiser le plan cadastral.

Dans le cas contraire, une demande de permis d'urbanisme en régularisation devra nous être adressée.

Restant votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par délégation,  
La Chef de Bureau,  
Département Cadre de vie,

  
Ing. Fabienne VALMORBIDA



Par délégation,  
L'Echevin de l'Urbanisme,

  
Mikhaël JACQUEMAIN

